



GRAND PARIS | Les premiers bateaux équipés devraient commencer à naviguer dès l'année prochaine. Des bornes de recharge vont être installées sur les ports fluviaux pour accompagner cette initiative anti-pollution.

Les vedettes de la Seine passent le cap de l'électrique

MARIE-ANNE GAIRAUD

PORT DE GRENELLE, Paris (XV^e), deux grands totems gris ont fait leur apparition depuis quelque temps. Il s'agit de bornes électriques. Après les voitures encouragées à rouler plus propre, c'est au tour des bateaux de croisière d'être incités à faire un effort pour diminuer leurs émissions de CO₂.

« Actuellement, nous consommons 45 litres de carburant par tour », explique Marie Bozzoni, de la compagnie des Vedettes de Paris. À l'horizon des Jeux olympiques de 2024, les acteurs du fleuve veulent aussi participer à l'effort de protection de la planète. Sous l'impulsion de la Communauté portuaire de Paris et avec le concours financier de la délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine, de la région Île-de-France, d'Haropa Port et de Voies navigables de France (VNF), les Vedettes de Paris et les Vedettes du Pont-Neuf sont donc en train de changer la motorisation de leurs bateaux.

1,5 million d'euros investis par embarcation

Ces deux compagnies historiques de Paris devraient voir le début de cette transformation dès l'année prochaine. « Nous avons commencé à changer la motorisation d'un de nos petits bateaux de 60 places avant l'apparition du Covid. Évidemment, tout a été gelé pendant dix-huit mois avec la crise sanitaire mais, depuis, les travaux ont repris et ce bateau au moteur électrique devrait être mis à l'eau dans le courant du printemps,



Port de Grenelle, Paris (XV^e). De taille imposante, des bornes destinées à alimenter les navires ont fait leur apparition le long des quais de la capitale.

indique Delphine Berthou, des Vedettes du Pont-Neuf. L'opération de transformation nécessite du temps. Il ne suffit pas de seulement troquer le moteur thermique contre un moteur électrique. Il faut également revoir la stabilité du bateau avec les batteries, et cela nécessite souvent une reconfiguration complète », précise-t-elle.

La compagnie des Vedettes de Paris, elle, espère bien avoir équipé toute sa flotte d'ici à la fin 2023. Le premier bateau, le « Paris-Trocadéro »,



D'autres bateaux de croisière sont déjà électriques un peu partout, comme à Strasbourg ou Amsterdam

MARIE BOZZONI,
DE LA COMPAGNIE
DES VEDETTES DE PARIS

partira en chantier dans le courant du printemps pour être opérationnel l'été. « Nous avons mené des études sur les différentes technologies pour voir celle qui était la plus adaptée, précise Marie Bozzoni. D'autres bateaux de croisière sont déjà électriques un peu partout dans le monde. Comme à Strasbourg ou à Amsterdam. Mais sur la Seine, il y a beaucoup de courant, de trafic, de remous, les conditions de navigation sont très particulières. » D'où la nécessité de prendre le temps de

faire le choix le plus adapté, et pas seulement copier d'autres compagnies.

Au final, l'opération pour électrifier les bateaux des Vedettes de Paris (qui transportent 250 passagers chacun) coûterait 1,5 million d'euros par bateau. « Soit un peu moins d'une année de chiffre d'affaires pré-Covid », indique Marie Bozzoni. La compagnie devra en plus revoir totalement son mode de fonctionnement. « L'embarquement et le débarquement devront être réorganisés.

Nous avons des crêpières à bord des bateaux. Ça ne sera plus possible. Tout comme le chauffage et la climatisation lors des voyages. Mais les croisières seront beaucoup moins bruyantes et les passagers y gagneront en confort », souligne-t-elle.

Dans le but d'accompagner cette transformation des croisières parisiennes, Haropa Port installe des bornes électriques aux escales. Des équipements qui seront déployés d'ici à 2023 pour permettre les recharges. ■

TRAFIC EXPRESS

ANIMATIONS | La RATP célèbre la fin d'année.

Pendant encore quelques jours, le réseau de métro et de RER endosse ses habits de fêtes. À Convention (ligne 12), jusqu'à samedi, agrémentez vos paquets cadeaux de stickers à l'effigie des plaques émaillées ornant les stations. Demain à République (ligne 11), place aux ateliers créatifs. Il sera également possible d'apprendre à personnaliser une décoration

à Val-d'Europe (RER A) ou à réaliser des dessins à Châtelet. Et même après Noël, ça continue ! À Bir-Hakeim, le 27 décembre, vous pourrez réaliser des origamis. Dernier rendez-vous le 29 décembre à Boissy-Saint-Léger (RER A), avec atelier dessins et contes de fin d'année, ainsi que chants de Noël interprétés par des agents de la RATP.

ROUTES | Attention aux bouchons.

Bison futé hisse le drapeau orange sur les routes franciliennes pour aujourd'hui, dans le sens des départs. Il conseille d'éviter

de quitter l'Île-de-France ou de la traverser, dès 11 heures. Et pour demain, mieux vaudra se déplacer avant 10 heures, toujours dans le sens des départs. Le reste du week-end est classé vert. Dimanche, jour de retours, Bison futé recommande de regagner la région parisienne avant 15 heures.

LIVRE | L'art du métro s'affiche sur papier glacé.

La Déclaration des droits de l'homme sur les carreaux de faïence de la station Concorde, le vitrail de la « poule russe » de la station Madeleine

ou encore l'édicule en perles de Murano de Palais-Royal... Voilà quelques-unes des œuvres d'art emblématiques du métro à redécouvrir dans un beau livre publié par la RATP en collaboration avec les Éditions de La Martinière. La critique d'art Anaël Pigeat, qui signe les textes, donne la parole aux artistes de renom qui ont réalisé ces différentes œuvres et raconte leur processus créatif. Richement illustrées par le photographe Philippe Garcia, les 160 pages de « l'Art en mouvement » sont en vente en librairie au prix de 39 €.